

N° D'ORDRE : 2021-155

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**EXTRAIT****DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 18**Pouvoirs : 09**Excusé : 00**Absents : 02**Qui ont pris part**à la délibération : 27**Date de convocation : 29 septembre 2021*SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Étaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à Monsieur le Maire – M. DEDONS Fabrice pouvoir à M. QUENET – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. FONTANA Alain pouvoir à M. MARIN Michel - M. CAILLEAUX Rémi pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à Mme VIENOT Véronique - Mme SAUQUET Adeline pouvoir à M. BLANC Romain – M. DEZERAUD Philippe pouvoir à M. CALMET Pierre – M. LE PEN Jean-Ronan pouvoir à M. CLAVE Denis

Absents : Mme RASTOUIL Angélique – Mme MONTAGNY Nolwenn

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

22- PRESENTATION DES DECISIONS MUNICIPALES

I- DECISION 41-2021 – CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE POUR LE MAPA N° 2021-04 : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE ET MISSIONS D'ETUDES GEOTECHNIQUES G2 ET G4 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES JEUNES ET D'UNE MEDIATHEQUE

Suite à la consultation concernant la mission de maîtrise d'œuvre et les missions d'études géotechniques G2 et G4 pour la construction d'une maison des jeunes et d'une médiathèque et suite au Rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal que le marché a été attribué au groupement BASALT ARCHITECTURE – PROJEX – ANTEA France – CABINET CONSEIL VINCENT HEDONT, siégeant au n° 70 rue de la Gare – 95120 Ermont. Il est précisé que le marché est conclu pour un coût total de 152 880,00 € H.T.

Après avoir apporté toute précision utile, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de prendre acte de la présentation de cette décision.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération du Conseil municipal n° 2020-21 du 15 juin 2020 ;
- VU la décision municipale 41-2021 ;

PREND ACTE

- de la présentation de la décision municipale 41-2021 « choix de l'attributaire pour le MAPA n° 2021-04 : mission de maîtrise d'œuvre et missions d'études géotechniques G2 et G4 pour la construction d'une maison des jeunes et d'une médiathèque ».

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 8 octobre 2021, pour extrait conforme.



Le Maire,

Gilles VINCENT